

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 172

présenté par

M. Reiss, Mme Dalloz, M. Straumann, Mme Valérie Boyer, Mme Louwagie, M. Viala, M. Perrut, M. Lurton, M. Bazin, Mme Kuster, M. Bony, Mme Corneloup, M. Hetzel, M. Leclerc et M. Minot

ARTICLE 6 TER

À la fin de l'article, substituer aux mots :

« haine en ligne »

les mots :

« diffusion de contenus haineux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Remplacer les mots « la haine en ligne » par les mots « la diffusion de contenus haineux ».